

Pour toute nouvelle adhésion,
la fourniture d'un certificat médical est obligatoire.

De même pour les renouvellements d'adhésions 2022-2023



Yoseikan Budo :

certificat médical obligatoire pour tous, chaque année, qui le cas échéant, précise l'aptitude à la compétition.

Pour les autres licenciés :

à partir de 2018, les certificats médicaux peuvent être valables 3 ans.

Au départ : il est présenté un certificat médical de moins d'un an, (sa date est la date de base de la validité, et non celle de la licence), qui le cas échéant, précise l'aptitude à la compétition.

puis les 2 années suivantes, il faut répondre personnellement au questionnaire de santé **QS-SPORT** qui n'est pas à fournir.

S'il est répondu « **NON** » à toutes les questions, alors remplir, signer et fournir à EMC l'attestation, sinon, le certificat médical est obligatoire.

Pour les jeunes licenciés :

selon les pratiques, la production d'un Certificat Médical n'est plus obligatoire pour les mineurs, suite au Décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 et de son arrêté,

Le formulaire est à renseigner par le mineur et son représentant légal.
Le questionnaire est strictement confidentiel et seule l'attestation doit être transmise au club.

En cas de réponse positive, il est impératif de produire un certificat médical datant de moins de 6 mois.



un certificat médical adapté à EMC est téléchargeable
sur le site www.emc-maurice-rieg.fr



Maison des associations
Rue de la Croix Cordier 51430 TINQUEUX

marieclaire.hurteaux@gmail.com
association loi 1901, inscrite à la sous-Préfecture de Reims sous le numéro : 9989

www.emc-maurice-rieg.fr

BULLETIN D'ADHÉSION ANNÉE 2023 / 2024

calendrier sur : www.emc-maurice-rieg.fr

nom :

prénom :

sexe : masculin féminin

adresse :

ville : CP :

tél fixe :

tél portable :

courriel :

mon année de naissance :

Je fournis obligatoirement
un certificat médical daté du :

Je règle :

- en espèces (tarif annuel)
 par 1 chèque
 par 3 chèques
chèques au nom de association EMC Tinquieux

Toutes les pratiques sont sous
la responsabilité de l'adhérent
assurance personnelle conseillée

Date et signature :

à tout moment, vous disposez d'un droit d'accès, de
modification, de rectification et de suppression des
données vous concernant (art.34 de la loi informatique
et liberté du 6 janvier 1978)

tre sec

imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

EMC FORMULES	INSCRIPTION	TOTAL	RÉSERVÉ EMC		
			1 ou 1/2 ou 1/3	1/2 ou 1/3	1/3
<input type="checkbox"/>	210 €				
1 ACTIVITÉ :					
<input type="checkbox"/>	360 €				
2 ACTIVITÉS : (210 €) (150 €)					
<input type="checkbox"/>	480 €				
3 ACTIVITÉS : (210 €) (150 €) (120 €)					
LICENCES COMPÉTITION Paiement en septembre de l'assurance FDKGE 30 € - FFK 37 €					
COTISATION EMC Maurice RIEG 10 €					
TOTAL À RÉGLER Formule + licences + cotisation					



LISTE ACTIVITÉ

- Tai chi Chuan • Yoga
- Yoseikan budo • Qi Gong Bien-être
- Qi Gong dynamique et Do-in
- Qi Gong traditionnel • Kiko • Kenjutsu

Tarif étudiant et moins de 18 ans : première activité 60€
deuxième et troisième activité : 30 €

